



INSTITUT BIBLIQUE BELGE

NOUS FORMONS DES SERVITEURS DE L'EVANGILE POUR L'EUROPE FRANCOPHONE



PROGRAMME ACADÉMIQUE

édition révisée (septembre 2012)



BIENVENUE

L'Institut Biblique Belge vise à offrir la meilleure formation possible pour le service de l'Évangile. Que ce soit à travers un séminaire d'une journée ou une formation de trois ou quatre ans, nous voudrions édifier, encourager et équiper ceux et celles qui cherchent à connaître et à faire connaître Jésus-Christ.

Le but de ce document est de présenter, en quelques pages, toutes les informations-clé du programme académique global de l'Institut¹. **Si vous ne connaissez pas encore l'Institut**, nous vous renvoyons en priorité à notre brochure ainsi qu'à notre site web (www.institutbiblique.be) et au dernier numéro de notre magazine *Le Maillon*. Mais il se peut que certaines de vos questions trouvent une réponse dans la dernière partie de ce document.

NOTRE VISION ET NOS VALEURS

Le programme académique reflète la vision de l'Institut Biblique Belge qui est axée sur l'Évangile.

Fondé en 1919, l'Institut a formé des centaines de personnes pour un ministère de la parole de Dieu. Aujourd'hui, il reste et désire rester fermement attaché à cette parole. Sa mission est de former, en faveur de la moisson de l'Europe francophone, des serviteurs de l'Évangile qui sont fidèles, compétents et consacrés – et cela pour la gloire de Dieu.

Cette vision a été définie selon cinq valeurs ou principes de fonctionnement qui en découlent :

1. La fidélité à la parole de Dieu
2. La centralité de l'Évangile dans toute l'orientation et toutes les activités de l'Institut
3. La rigueur dans l'étude des Écritures
4. L'importance de la croissance des étudiant(e)s dans la maturité spirituelle
5. Un lien étroit entre les études et la pratique du ministère sur le terrain

Ces principes sous-tendent le contenu général du programme qui est présenté ci-dessous, ainsi que ses accents spécifiques.

¹ Dans ses grandes lignes, ce programme est en vigueur depuis septembre 2008 ; certaines modifications ayant été apportées depuis lors, cette mise-à-jour a été réalisée pour l'année académique commençant en septembre 2012.



COURS EN SEMAINE

Deux cycles : programme d'un an et de trois ans

Les étudiant(e)s à temps plein suivent des cours en semaine, un cursus complet d'études durant trois ans (et généralement suivi par une quatrième année de stage). Ces trois ans sont répartis en deux cycles : une première année introductive et fondatrice² suivie par un programme de deux ans d'approfondissement. Concrètement, les étudiant(e)s du premier cycle et ceux/celles du second cycle suivent des cours séparés – simultanément – du mardi au vendredi. Cette démarche offre plusieurs avantages pédagogiques³.

Options de diplômes et diplômes reconnus par l'Etat

Le premier cycle comporte son propre diplôme. Après validation de 60 crédits selon le système universitaire européen s'appliquant aux études de l'Institut⁴, l'étudiant(e) devient titulaire du diplôme IBB d'un an (« diplôme d'initiation théologique »).

L'Institut décerne également des diplômes de deux ans (« diplôme en sciences religieuses ») et de trois ans (« graduat en sciences religieuses »). Ces diplômes correspondent respectivement à 120 crédits et à 180 crédits.

Moyennant la validation de certains cours à option, propres à l'enseignement, l'Institut délivre deux diplômes reconnus par la Communauté Française de Belgique⁵ qui constituent des titres requis pour l'enseignement de la religion protestante dans les écoles belges. L'intitulé du diplôme pour l'enseignement dans le primaire est « diplôme d'enseignement religieux protestant du degré inférieur » (deux ans) et l'intitulé du diplôme pour l'enseignement dans le secondaire inférieur est « diplôme d'agrégé de l'enseignement religieux protestant du degré secondaire inférieur » (trois ans). Les cours à option en vue de l'obtention de ces diplômes sont indiqués ci-dessous en italiques.

Cours « à la carte » et accumulation de crédits

Pour celles et ceux qui sont peu disponibles pour étudier durant la semaine, il est possible de suivre un nombre limité d'heures de cours, voire une seule série de cours, « à la carte ». De tel(le)s étudiant(e)s à temps partiel peuvent cumuler des crédits en vue de l'obtention, à terme, d'un diplôme.

² Voir la brochure relative au programme d'u

³ Toutes choses étant égales par ailleurs, un(e) étudiant(e) se sent plus à l'aise en abordant les matières avec d'autres étudiant(e)s ayant à peu près le même niveau de connaissances, et certaines matières sont trop importantes ou fondatrices pour qu'on ne les offre que tous les trois ans. Par ailleurs, certain(e)s étudiant(e)s ne sont pas en mesure de se libérer du monde du travail pour l'intégralité d'un cursus de trois ans : ils peuvent cependant bénéficier d'un programme d'un an qui est cohérent

⁴ « European Credit Transfer System » ou ECTS. A l'Institut, 1 crédit correspond à 28 heures de travail. [Le minimum stipulé par le « Processus de Bologne » est 20 heures et le maximum 30 heures. Au moment de la rédaction de ce document, une inspection par les autorités pour vérifier le respect des normes de Bologne n'a pas encore eu lieu, d'où l'emploi du terme « crédit » plutôt qu'« ECTS ».]

⁵ Conformément à l'arrêté royal du 25 octobre 1971 annexe B/2/b.



CURSUS DU PREMIER CYCLE

Validation du diplôme d'1 an

Pour obtenir le diplôme d'un an (60 crédits), il faut avoir validé tous les cours obligatoires du premier cycle (56 crédits) et des spécialisations qui valent au moins 4 crédits.

Cours obligatoires (nombre de crédits entre parenthèses)

Grec 1a, 1b (3 + 3)

Herméneutique (principes d'interprétation biblique) (3)

Méthodes d'exégèse (interprétation des textes bibliques) (3)

Introduction aux deux Testaments (arrière-plan historique et géographique, canon, texte) (2)

Théologie biblique 1 (dévoilement progressif du plan salvateur de Dieu, axé sur les alliances conclues avec Adam, Noé, Abraham, Moïse et David et la nouvelle alliance en Christ) (4)

Esaïe (2)

Evangile de Marc (2)

Epître aux Romains (2)

Bibliologie (doctrine des Ecritures) et survol de la doctrine (4)

Histoire de la Réforme (2)

Evangélisation (2)

Homilétique (théorie de la prédication et exercices pratiques) (2)

Laboratoire de prédication (1)

Catholicisme romain (2)

Atelier biblique (théorie et pratique d'animation d'un groupe de discussion biblique) (2)

Séminaire sur les travaux écrits (1)

Travail de recherche (3)

Participation au Colloque Biblique Francophone (1)

Semaine d'évangélisation (2)

Stages (3 + 3 + 3 + 2 = 11⁶)

Cours en option

Hébreu 1a, 1b (3 + 3)

Ministère pastoral (2)

[Anglais théologique 1a, 1b (2 + 2)]

⁶ Six à sept heures par semaine durant chaque semestre ; une semaine en hiver ; deux semaines en été. Pour plus de détails sur les stages, voir ci-dessous.



CURSUS DU SECOND CYCLE

Validation des diplômes de deux et de trois ans

Pour obtenir le **diplôme de deux ans** (120 crédits), il faut avoir validé

- tous les cours obligatoires du premier cycle (56)
- Hébreu 1a (3)
- Ministère pastoral (2)
- deux travaux de recherche supplémentaires ($2 + 2 = 4$)
- d'autres stages⁷ (11)
- d'autres spécialisations (44), parmi lesquelles doivent figurer au moins un cours de théologie biblique ; deux d'Ancien Testament, de Nouveau Testament et de théologie pratique ; et trois de doctrine/histoire. Pour un(e) étudiant(e) régulier, la semaine d'évangélisation et l'assistance à un congrès doivent également y figurer.

Pour obtenir le **diplôme de deux ans reconnu par l'Etat** (également 120 crédits), les exigences sont identiques, mais parmi les spécialisations doivent figurer *Méthodologie pour l'enseignement du primaire, Pédagogie, Déontologie, Psychologie de l'enfant*.

Pour obtenir le diplôme de trois ans (180 crédits), il faut avoir validé

- tous les cours obligatoires du premier cycle (56)
- Hébreu 1a et 1b (6)
- Grec 2a et 2b (6)
- Ministère pastoral (2)
- trois travaux de recherche supplémentaires ($2 + 2 + 2 = 6$)
- un travail de fin d'études (6)
- un résumé doctrinal et de la philosophie du ministère ($0,5 + 0,5 = 1$)
- d'autres stages⁸ (17)
- d'autres spécialisations (80), parmi lesquelles doivent figurer au moins un cours de théologie biblique ; trois de l'Ancien Testament, de Nouveau Testament et de théologie pratique ; et quatre de doctrine/histoire. La semaine d'évangélisation et l'assistance à un congrès doivent également y figurer pour chaque année où l'on est étudiant régulier à l'Institut.

Pour obtenir le **diplôme de trois ans reconnu par l'Etat** (agrégation ; également 180 crédits), les exigences sont identiques, mais parmi les spécialisations doivent figurer *Méthodologie pour l'enseignement du secondaire inférieur, Pédagogie, Déontologie, Psychologie de l'enfant*.

⁷ Pour les étudiant(e)s réguliers, les stages semestriels sont obligatoires (cf. ci-dessous).

⁸ Pour les étudiant(e)s réguliers, les stages semestriels sont obligatoires (cf. ci-dessous).



Déroulement du cursus

Les cours du second cycle sont donnés en alternance (années « A » et « B ») à l'exception des langues bibliques qui sont offertes chaque année à chaque niveau. Il arrive qu'un(e) étudiant(e) désirant suivre rapidement une série de second cycle qui n'est pas offerte durant la semaine puisse la suivre dans la filière du samedi plutôt que d'attendre l'année suivante.

Année A

Hébreu 2a, 2b (« L'Évangile dans l'AT ») (ou bien Hébreu 3a, 3b) (3 + 3)

Grec 2a, 2b (ou bien Grec 3a, 3b) (3 + 3)

Théologie biblique de la mission (2)

Pentateuque (Genèse—Deutéronome) (2)

Prophètes Antérieurs (Josué—Rois) (2)

Prophètes Postérieurs (Jérémie, Ezéchiel et les douze petits prophètes⁹) (2)

Évangile de Matthieu (2)

Évangile de Jean (2)

Actes (2)

1 Corinthiens (2)

Doctrine de Dieu (2)

Christologie (la personne du Christ) (2)

Doctrine de l'humanité et du salut (2)

Histoire de l'Église primitive (2)

Histoire du protestantisme en Belgique (2)

Apologétique (défense de la foi chrétienne) (2)

Ministère parmi les jeunes (2)

Ministère parmi les enfants (2)

Laboratoires de prédication (1 + 1)

Musique, art et foi chrétienne (2)

Relation d'aide 1 (2)

Sectes (2)

Atelier biblique 2 (2)

Méthodologie pour l'enseignement du primaire (2 [théorie] + 2 [stages] = 4)

Déontologie (1)

Psychologie de l'enfant (2)

[Anglais 2 (2)]

⁹ Esaïe figure en premier cycle.



Travaux de recherche¹⁰ (2 + 2)

Participation à la Convention de l'Association des Eglises Protestantes Evangéliques de Belgique (1)

Semaine d'évangélisation (2)

Stages (3 + 3 + 3 + 2 = 11)

Année B

Hébreu 3a (Jonas), 3b (Ruth)¹¹ (ou bien Hébreu 2a, 2b) (3 + 3)

Grec 3a (Romains 5-8), 3b (1 Pierre) (ou bien Grec 2a, 2b) (3 + 3)

Théologie biblique du culte, de la loi et du sacrifice (2)

Psaumes (2)

Littérature de la sagesse (principalement Proverbes, Job, Ecclésiaste) et rouleaux (Ruth, Cantique des cantiques, Lamentations, Esther) (2)

Daniel et Esdras-Néhémie (2)

Epître aux Hébreux (2)

Epîtres générales (Jacques, 1-2 Pierre, 1-3 Jean, Jude) et Apocalypse (2)

Epîtres pastorales (1-2 Timothée, Tite) (2)

Théologie de l'apôtre Paul (2)

Doctrines du Saint-Esprit (2)

Ecclésiologie (doctrine de l'Eglise) (2)

Eschatologie (doctrine des choses dernières) (2)

Histoire de l'Eglise depuis la Réforme (2)

Courants de théologie moderne (2)

Ethique (2)

Laboratoires de prédication (1 + 1)

Philosophie (2)

Croissance de l'Evangile et implantation d'Eglises (2)

Islamologie (2)

Relation d'aide 2 (2)

Christianisme et persécution (1)

Méthodologie pour l'enseignement du secondaire inférieur (2 [théorie] + 2 [stages] = 4)

Pédagogie (2)

[Anglais 3 (2)]

¹⁰ Dans des domaines autres que pour le premier cycle : cf. informations relatives aux travaux de recherche ci-dessous.

¹¹ Avec l'option d'étudier l'araméen (valant un crédit en plus).



Travail de recherche¹² (2)
Travail de fin d'études¹³ (6)
Résumé doctrinal¹⁴ (0,5)
Philosophie du ministère de la parole et de l'Eglise locale¹⁵ (0,5)

Participation au Centre Evangélique d'Information et d'Action (1)
Semaine d'évangélisation (2)
Stages (3 + 3 = 6)

COURS DU SAMEDI

Séries de cours offertes

En principe, les matières offertes en semaine figurent également dans notre programme du samedi – mais moins souvent. Les deux matières obligatoires pour l'obtention du diplôme du samedi reviennent régulièrement. Nous vous renvoyons à la brochure relative aux cours du samedi pour l'année académique en question.

Diplôme propre à la filière du samedi

Le diplôme pour les cours du samedi est délivré à la suite de l'accumulation de 44 crédits.

Bibliologie (doctrine des Ecritures) (2)
Herméneutique (principes d'interprétation biblique) (3)
Autres matières (39)

Validation de diplômes principaux (dont ceux d'Etat) dans la filière du samedi

Le niveau des cours offerts le samedi correspondant à celui des cours en semaine, les étudiant(e)s du samedi peuvent aisément rejoindre le programme des cours en semaine : les crédits qu'ils ont reçus en cours du samedi sont alors comptabilisés en faveur de la nouvelle filière d'étude dans laquelle ils se trouvent.

De plus, ils peuvent viser l'un des diplômes principaux de l'école tout en restant dans la filière du samedi. En effet, en septembre 2009, le nombre de séries de cours offertes le samedi a été augmenté sensiblement. Au rythme le plus rapide, il est dorénavant possible d'obtenir 30 crédits par an dans cette filière. Par conséquent, et moyennant la validation de quelques éléments de programme (semaine d'évangélisation, stages...) ayant forcément lieu en dehors de ce jour de la semaine, il est possible de recevoir le diplôme reconnu par la Communauté Française (enseignement de la religion protestante) en quatre ans (pour le primaire) et six ans (pour le secondaire inférieur). Les détails concernant ces diplômes figurent ci-dessus.

¹² Dans le dernier des quatre domaines indiqués dans les informations relatives aux travaux de recherche ci-dessous.

¹³ Voir ci-dessous.

¹⁴ Voir ci-dessous.

¹⁵ Voir ci-dessous.



Séminaires ponctuels du samedi

Chaque année plusieurs séminaires ponctuels, qui ont lieu durant un seul samedi, sont offerts. Ces séminaires revêtent souvent un caractère pratique et visent un public plus large que le corps étudiant classique. Ils peuvent être validés à hauteur de 1 crédit moyennant (en plus de la présence en cours) un devoir.

Sujets proposés jusqu'ici :

- Théologie et pratique du mariage
- Leadership dans l'Église
- Comment connaître la volonté de Dieu pour sa vie
- Perspectives chrétiennes sur l'euthanasie
- Le chrétien et la loi de Moïse
- Le millénium
- L'apologétique et l'islam
- Le « culte » chrétien
- Théologie biblique du sacrifice
- « Ezéchiel en une journée »
- Foi chrétienne et culture contemporaine
- Comment préparer une prédication



STAGES

Pendant ses trois années à l'IBB, l'étudiant(e) doit valider dix stages d'environ 100 heures de service chrétien chacun.

Il existe quatre types de stages :

Le stage d'un semestre (3 crédits) consiste en une moyenne de 6 à 7 heures de service hebdomadaire (préparation comprise), pendant les quatorze semaines de cours. Le temps investi ne peut pas dépasser 10 heures en une seule semaine.

Le stage d'une semaine (2 crédits) consiste en une semaine de travail à temps plein (entre 40 et 60 heures). Un maximum de 10 heures par jour est permis, préparation comprise. Ce stage peut avoir lieu en été ou en hiver, en dehors de la période de cours.

Le stage de deux semaines (3 crédits) consiste en deux semaines de travail à temps plein y compris un week-end. Un maximum de 10 heures par jour est permis (préparation comprise). Ce stage peut avoir lieu en été ou en hiver, en dehors de la période de cours.

Le stage de prédication (2 crédits). Pour ce stage, il faut préparer et apporter deux prédications dans une Eglise autre que son Eglise habituelle, et écouter et évaluer deux prédications d'un autre étudiant, sur une période de six mois maximum. L'étudiant ne se qualifie pour ce stage que s'il a déjà suivi un laboratoire de prédication, et a reçu l'accord du Conseil académique. Il ne sera pas possible de valider plus de deux stages de prédication par an, mais nous encourageons ce type de stage pour servir les Eglises qui n'ont pas de pasteur tout en permettant aux étudiants de développer leur don de prédication. Idéalement ce stage aura lieu en dehors de la période des cours.

Conformément aux informations ci-dessus, l'étudiant(e) doit valider au moins 28 crédits de stages durant le cursus de trois ans, et les stages semestriels sont toujours obligatoires pour les étudiant(e)s réguliers, même pour celles et ceux qui ont déjà validé les 28 crédits.



INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX ÉCRITS

Tout travail écrit

Un séminaire (en deux séances) destiné à orienter l'étudiant(e) dans ce domaine est organisé chaque année. Il est obligatoire pour les étudiant(e)s réguliers et vivement conseillé pour tout autre étudiant.

La présentation et les normes formelles pour les travaux écrits de l'Institut sont régies par le guide de la dissertation théologique de Vaux-sur-Seine. Ce document est normalement remis aux étudiant(e)s au début de leur parcours et est disponible auprès du secrétariat.

Là où le nombre de mots est précisé,

- il inclut les notes en bas de page (sauf les références bibliographiques) mais non la bibliographie, ni les annexes ;
- une variation de +/-10% maximum est permise ;
- la page de titre du document remis par l'étudiant(e) doit indiquer le nombre de mots que le travail contient.

Là où une date limite est précisée, la page de titre du travail de l'étudiant doit indiquer cette date ainsi que la date à laquelle il est remis. Une page de garde vierge est disponible au secrétariat et sur notre site web.

Travaux de recherche

Dans le courant des trois ans, tout(e) étudiant(e) doit réaliser un travail de recherche (TR) de 6000 mots (approximativement 15 pages) dans chacun des domaines suivants : (1) la théologie biblique/l'Ancien Testament, (2) le Nouveau Testament, (3) la doctrine/l'histoire de l'Eglise et (4) la théologie pratique. L'ordre dans lequel les domaines sont abordés est à la discrétion de chaque étudiant(e). Le TR relatif au premier cycle vaut 3 crédits (alors que les autres valent 2 crédits) compte tenu de l'effort supplémentaire requis la première fois où un tel travail est réalisé.

Un schéma classique, voire normal – surtout pour un premier TR – figure ci-dessous. Les modalités peuvent cependant varier selon le type de sujet et le professeur.

1. L'étudiant(e) fait le choix de son sujet : un grand nombre de suggestions figurent au tableau d'affichage, mais l'étudiant(e) est libre de proposer d'autres sujets.
2. L'étudiant(e) puise dans les Ecritures avant de s'orienter vers la littérature secondaire.
3. L'étudiant(e) effectue des recherches en profitant d'au moins trois ouvrages sur le sujet (le professeur donne en général quelques recommandations).
4. L'étudiant(e) propose un titre et un plan provisoires du travail, ainsi qu'une bibliographie provisoire mentionnant les trois ouvrages. En fonction des lectures faites et de l'intérêt de l'étudiant, le titre du travail peut différer du libellé du sujet de départ – et ils peuvent encore évoluer.
5. Le professeur fait des remarques et des recommandations et donne ensuite son aval pour que le TR soit préparé et rédigé.
6. Des remarques et indications peuvent être données en cours de route avant la remise de la version finale du TR pour correction.



Travail de fin d'études

Ce travail, réalisé normalement en fin de parcours, est de 14000 mots (approximativement 35 pages) et obéit aux mêmes principes que ceux s'appliquant aux TR.

Résumé doctrinal

Il s'agit d'un travail de 2000 mots sous forme de texte suivi (non un plan, ni une liste de points) qui résume les convictions doctrinales de l'étudiant(e) quelques semaines avant de recevoir son diplôme de trois ans. Il faut y indiquer des textes bibliques étayant ces convictions mais non des références externes (ni ouvrages ni articles). Chaque domaine de la théologie doit être brièvement abordé¹⁶ : bibliologie, création, attributs de Dieu, Trinité, personne du Christ, humanité et péché, œuvre du Christ (représentation et substitution), justification, ordre du salut, œuvre du Saint-Esprit, sanctification, ecclésiologie, eschatologie.

Résumé de philosophie du ministère de la parole et de l'Eglise locale

Il s'agit d'un travail de 2000 mots sous forme de texte suivi (non un plan, ni une liste de points) qui résume les convictions de l'étudiant(e), quelques semaines avant de recevoir son diplôme de trois ans, en matière de ministère de la parole et d'Eglise locale. Il faudrait indiquer des textes bibliques étayant les convictions mais non des références externes (ni ouvrages ni articles). Les sujets suivants devraient être brièvement abordés : le rôle du ministère de la parole dans le plan de Dieu, la diversité des ministères de la parole, le caractère et l'importance de la prédication, la raison d'être et la mission de l'Eglise locale, l'organisation et le fonctionnement de l'Eglise locale (dirigeants, membres, rassemblements, activités, dons, discipline...), la formation, les relations entre l'Eglise et le monde non-croyant. Il faudrait distinguer ce qui est bibliquement normatif de ce qui est pragmatiquement souhaitable. Le travail devrait inclure une indication des façons dont l'étudiant(e) aspirerait à mettre en pratique ses convictions par son propre ministère.

¹⁶ Cf. les séries de cours doctrinaux.



FOIRE AUX QUESTIONS

Je ne sais pas si je me destine à un ministère au sein d'une Eglise ou à l'enseignement de la religion protestante. Dois-je décider avant de m'inscrire ?

Non. Le cursus de première année est identique dans les deux cas. Même pour les cursus de deux et de trois ans, les différences sont minimes. Il est facile, et parfois souhaitable, de garder ces deux portes ouvertes jusque tard dans le cursus. Certains pasteurs choisissent de conjuguer le ministère en Eglise avec l'enseignement de la religion protestante pour des raisons financières.

Quel niveau académique dois-je avoir pour suivre une formation à l'IBB ?

Tout candidat à une formation à l'IBB doit normalement être détenteur soit d'un diplôme d'études secondaires supérieures belge, soit d'un baccalauréat français (ou l'équivalent).

J'ai déjà fait des études dans une autre institution. Est-ce qu'elles me permettent d'avoir des dispenses pour certaines matières ?

Peut-être : cela dépend du niveau des études et des matières étudiées. Nous octroyons des équivalences là où c'est possible. Les étudiants provenant par transfert d'une autre institution d'un niveau équivalent à l'IBB doivent accomplir un minimum d'un tiers de crédits chez nous pour pouvoir obtenir un diplôme de l'Institut.

Que pourrais-je faire comme activité de stage ?

Une liste d'idées est donnée aux étudiant(e)s. Chacun(e) peut discuter de son implication dans l'Eglise avec le responsable des stages de l'Institut. Il existe un document complémentaire qui explique le fonctionnement des stages.

Quelle est l'utilité des stages ?

Nous vous renvoyons à l'article suivant de notre magazine *Le Maillon* (disponible en ligne) : « Les stages à l'IBB : quoi et pourquoi ? » (Printemps 2012)

Pourrais-je disposer de plus d'informations sur le programme d'un an ?

En effet, n'hésitez pas à profiter de notre brochure du programme d'un an.

Pourrais-je avoir plus d'informations sur le contenu de chaque série de cours ?

Absolument. Nous préparons un document qui rassemble les libellés de toute série de cours offerte à l'Institut.

Je ne suis pas libre en semaine. Quelles séries de cours sont offertes le samedi cette année ?

Nous vous renvoyons à notre brochure qui fournit les détails des séries de cours et des séminaires offerts le samedi cette année académique.



Pour chaque série de cours, combien de temps passe-t-on en cours, et quels sont les travaux à réaliser à la maison ?

Pour une série de cours « standard » (valant deux crédits) offerte en semaine, l'étudiant(e) passe deux heures par semaine en cours avec le professeur durant le semestre. Chaque semestre comportant quatorze semaines de cours, cela implique que l'étudiant(e) bénéficie de 28 heures d'enseignement. Il/elle passe la même quantité de temps à travailler à la maison durant le semestre pour cette matière. Dans la filière du samedi, le nombre d'heures d'enseignement dispensé par le professeur est moins élevé et est compensé par plus de travail à la maison. Les détails des travaux sont stipulés dans une « feuille guide », distribuée aux étudiants inscrits au début de la série de cours.

Je n'ai jamais suivi un cours à l'Institut ni profité d'une journée « portes ouvertes ». Pourrais-je passer (gratuitement) une journée chez vous juste pour goûter aux cours et connaître l'ambiance ?

En effet, nous serions normalement très heureux d'organiser cela pour vous. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat.

Comment pourrais-je réussir mes études ?

L'article paru dans notre magazine *Le Maillon* (disponible en ligne) : « Comment réussir ses études » (Été-automne 2011) devrait répondre à cette question.

J'hésite à m'inscrire à un cursus complet, car je ne vois pas l'utilité de certaines des séries de cours. Pourquoi étudier l'Ancien Testament, le grec, etc... ?

Nous serions ravis d'en discuter avec vous. Pour information, plusieurs articles figurant dans des numéros de notre magazine *Le Maillon* (et disponibles sur notre site web) expliquent l'utilité de suivre certains aspects de la formation :

- « L'Ancien Testament : pourquoi l'étudier ? » (Été-automne 2010)
- « Quelques astuces pour bien conduire une discussion biblique » (cf. nos cours intitulés « atelier biblique ») (Été-automne 2010)
- « Histoire de l'Eglise : pourquoi l'étudier ? » (Printemps 2011)
- « Les langues bibliques : pourquoi les étudier ? » (Été-automne 2011 ; Printemps 2012)
- « L'herméneutique : pourquoi l'étudier ? » (Été-automne 2012)
- « Méthodes d'exégèse : pourquoi l'étudier ? » (prévu pour Printemps 2013)

Qu'en est-il de la participation à la vie communautaire et des questions pratiques telles que l'utilisation de la bibliothèque et l'accès à une photocopieuse ?

Un document intitulé « Manuel de l'étudiant » explique le fonctionnement interne de l'Institut et est donné à l'étudiant lors de la rentrée. Mais n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour poser n'importe quelle question de ce genre.



CONTACTEZ-NOUS

Voudriez-vous disposer de l'un des autres documents mentionnés ci-dessus ? Avez-vous encore des questions sur le programme académique ou par rapport à n'importe quel aspect de la formation proposée par l'Institut ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous (info@institutbiblique.be ; 0032 (0)2 223 79 56). Nous vous renvoyons également à notre site web: www.institutbiblique.be

ENFIN...

Que Dieu vous accorde la sagesse dont vous avez besoin dans toute prise de décision quant à votre formation. Qu'il vous éclaire sur le sens de sa parole, vous édifie dans votre relation avec lui et vous équipe pour un ministère destiné à le glorifier.



INSTITUT BIBLIQUE BELGE

7, rue du Moniteur -1000 Bruxelles

+32 (0)2 223 79 56

info@institutbiblique.be

www.institutbiblique.be